

## Sommaire du rapport d'évaluation sur le volet numérique du Programme de préservation – 2015-2020



### Description du programme

Ce sommaire présente les résultats de l'évaluation du volet préservation numérique du programme de préservation de Bibliothèque et Archives Canada (BAC). BAC définit la préservation numérique comme étant la gestion active du contenu numérique dans le temps pour en assurer l'accès continu.



### Objectifs de l'évaluation

L'évaluation a examiné les questions suivantes :

- Quel est l'état actuel de la collection numérique et de sa préservation par BAC?
- Quels ont été les progrès réalisés dans l'atteinte des résultats à court et moyen terme du programme auquel le volet contribue?
- Quel est le niveau d'efficacité des activités de préservation numérique de BAC?
- BAC a-t-elle la capacité (expertise et technologie) de préserver sa collection numérique et d'y donner accès de façon durable?



### Portée et méthode d'évaluation

L'évaluation a couvert la période de 2015-16 à 2019-2020 et a utilisé une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives incluant, un examen des documents internes et de la littérature, des entrevues avec des informateurs clés, un sondage auprès des employés et une analyse des données financières et de rendement.



### Constatations de l'évaluation

- Le programme a amélioré certaines pratiques liées à la vérification de l'authenticité et de l'intégrité des fonds numériques.
- Le matériel numérique est acquis à un rythme qui dépasse la capacité des unités d'acquisition à le traiter, ce qui a un impact direct sur la préservation numérique.
- La capacité de préserver n'est pas prise en compte dans les décisions d'acquisition, ce qui affecte l'efficacité des opérations de préservation numérique et la capacité de BAC à donner accès.
- L'infrastructure de préservation numérique n'est pas optimale et nécessite des investissements supplémentaires.
- Il n'existe pas de mécanisme de gouvernance global pour assurer une planification et une coordination adéquates entre les différentes parties prenantes.
- Les imputabilités sont fragmentées et disproportionnées.
- Il existe une importante lacune de politique, qui contribue à la confusion des rôles et des responsabilités et au manque de compréhension de ce que la préservation numérique implique.



## Conclusions

L'évaluation a conclu que l'état de préservation de la collection numérique au cours des cinq dernières années a été stable, mais qu'il a été affecté par la diminution des ressources humaines et financières. En outre, un certain nombre de facteurs ont eu un impact significatif sur l'efficacité des opérations de préservation numérique et sur l'atteinte des résultats du programme.



## Recommandations

Les recommandations à la direction du programme sont les suivantes :

1. Élaborer et communiquer au personnel un ensemble de politiques sur la préservation numérique (cadre, politique, directives et lignes directrices) qui définissent clairement :
  - a. les priorités de BAC en matière de préservation numérique;
  - b. les rôles et les responsabilités des intervenants, notamment de la Division des opérations des collections numériques (auparavant la Division de la préservation numérique et de la migration), des unités d'acquisition et du Secteur des services numériques;
  - c. les critères d'acquisition et de préservation du matériel numérique qui tiennent compte de la capacité à préserver et à les rendre accessibles;
  - d. un flux de travail horizontal pour la gestion du cycle de vie du contenu numérique de BAC.
2. Veiller à ce qu'une structure de gouvernance générale et des mécanismes de coordination soient mis en place pour faciliter le processus de consultation et de prise de décision des intervenants internes.
3. Mener un exercice conjoint annuel de planification avec les intervenants internes afin de prioriser les activités de préservation numérique et de gérer les interdépendances.
4. S'assurer que BAC dispose de ressources et de technologies pour préserver et fournir un accès permanent à sa collection numérique.

## Réponse de la direction

Les responsables du Programme ont accepté toutes les recommandations et mis en place un plan d'action qui comprend des objectifs et un calendrier de mise en œuvre. Les détails sont présentés à l'annexe A du rapport d'évaluation.